

Les Échos de Bramefarine

n° 77 – juillet 2017 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

Travaux d'été : nos devoirs de vacances !



L'Éditorial du maire



Nous avons enfin terminé ce fameux PLU qui a occupé en grande partie les deux derniers conseils municipaux. Il doit maintenant être examiné par différents organismes qui pourront, seuls, apporter des modifications jusqu'en septembre/octobre

prochain, Le commissaire enquêteur nommé pourra recevoir individuellement, en novembre, les habitants qui le désirent. Nous vous informons des dates exactes de l'enquête publique qui seront fixées par le commissaire enquêteur.

La restauration intérieure de « la forge du père Gauthier » est terminée, grâce à la volonté d'une équipe de jeunes particulièrement motivée. Le toit, en partie emporté par une des dernières tempêtes, devrait être réparé avant l'hiver. Dans le même contexte, la grange de La Ma, dont le toit et le mur ouest menaçaient de s'écrouler a été réparée. De même, le trou important côté sud a été comblé par une construction en pierres. En restant toujours dans le domaine des travaux, cet été devrait nous permettre de modifier les entrées différenciées de l'école et de la mairie avec une entrée « école » restant du côté est, et une entrée « mairie » déplacée sur le côté ouest donnant sur

la place de l'église. En même temps, une rampe d'accès sera construite sous la forme d'un plan incliné donnant sur le niveau des entrées. Enfin, les derniers travaux d'assainissement à La Combe ont été lancés, ceux d'Avalon sont prévus en fin d'année. Il en est de même pour la réparation des deux ponts de la Vie Plaine et du Rechouchet qui doivent être terminés avant septembre, ainsi que les modifications prévues de l'étang d'Avalon qui seront enfin effectuées à partir du mois de septembre.

Les rythmes scolaires seront modifiés dès la rentrée prochaine, pour un retour à quatre jours. Cette décision a été prise en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et la commune. D'autre part, un grand projet de numérisation des classes est lancé et soutenu par la commune avec le concours de l'association des parents d'élèves et l'Éducation nationale.

Pour terminer, nous remercions la population qui a fait de nombreuses propositions pour le nom des rues de notre village. Nous en avons en grande partie tenu compte, et le dossier est maintenant transféré à La Poste qui va assurer et organiser la suite de ce dossier. Nous devrions voir la clôture de cette opération, qui était de plus en plus nécessaire, à l'automne.

Jacques Viret. ■

Sommaire :

Informations communales M. Poinson, L. Etienne, O. Chabert, M. Sordoillet, O. Roziau
Animation & Culture, Jeunesse et sports M.-L. Caporale, A. Kiezer, V. Lapied, L. Orliaguet
État civil / Savoir vivre ensemble.
Informations sur le PLU / Quelles sont les prochaines étapes ? (document R/V en annexe libre). ■

Informations communales



Michel Poinson
1^{er} adjoint -
Finances &
Communication

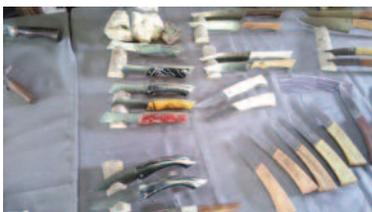
Inauguration de « La forge du père Gauthier »

Samedi 8 juillet, à 11 h 30, les portes de la forge du père Gauthier se sont ouvertes.

L'association créée par Jean-Baptiste Mérendet qui a pour vocation de partager les gestes d'antan du fer forgé et du travail artisanal a reçu un chaleureux écho de la part des habitants de Saint-Maximin qui sont venus nombreux se joindre aux forgerons amateurs passionnés.

Ce projet s'inscrit dans notre volonté de préservation de notre patrimoine rural local. L'acquisition de ce bâtiment, en plus de redonner vie à la forge à travers cette association, nous permet d'utiliser une autre partie de la surface pour du matériel dédié au service Technique, plus accessible ici que lorsqu'il était stocké dans la grange d'Avalon.

Après une allocution de monsieur le maire, cette inauguration a été l'occasion pour Alain Panerio d'évoquer avec émotion le souvenir de son



grand-père, créateur de la forge au début du siècle dernier. D'autres souvenirs d'écoliers qui venaient voir les chevaux ou les bœufs se faire ferrer ont été partagés avec les plus âgés.

Pour conclure, Jean Baptiste Mérendet nous a présenté les objectifs de l'association et son mode de fonctionnement prévu, basé sur le partage de la connaissance, et la convivialité.

« Imaginez si toutes les communes avaient une forge ou un lieu comme ici, imaginez quel monde nous pourrions construire ! ».

C'est sur ces mots qu'il nous a invités à partager un pot de l'amitié, suivi par un repas au prix « libre et conscient » qui est à l'image et dans l'esprit de cette

association à la fois ouverte, responsable et d'une grande qualité.

À lire : l'article du *Dauphiné Libéré* sur le site Internet de la commune : rubrique Revue de Presse/La presse en parle...). ■

Éclairage public

Comme nous nous en étions engagés et ainsi que de nombreuses communes le pratiquent nous allons modifier la période d'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie (jusqu'à 40 % d'électricité en année pleine).

Les éclairages publics seront coupés sur toutes la commune de minuit à 5 heures.

La tour d'Avalon, qui était éteinte depuis plusieurs mois, sera à nouveau éclairée les vendredi, samedi et dimanche soirs de la tombée de la nuit à 23 heures.

Cette disposition entre en vigueur à partir du 21 juillet 2017. ■

Informations communales

Travaux de remise en état de la Grange de La Ma



Nous avons décidé l'acquisition, l'an passé, auprès de la communauté de communes, pour 1 € symbolique, cette grange qui allait être détruite. Elle fait partie de notre patrimoine rural, et pourra probablement servir un jour à abriter des activités collectives. Sans engager une restauration complète et coûteuse, il fallait

assurer son maintien hors d'eau et sa sauvegarde. Le toit risquait de s'effondrer : il a été consolidé par la mise en place de pannes de renfort ; un mur risquait de s'effondrer : le trou a été bouché et un tirant a été placé pour éviter l'écartèlement des deux murs de façade. ■

Travaux d'assainissement à La Combe



Les travaux annoncés (dans *Les Échos de Bramefarine* et par voie d'affichage routier) ont commencé à La Combe.

Une réunion avec les habitants du hameau a eu lieu avant l'ouverture du chantier.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces travaux



pour le secteur de La Combe, d'autant que les travaux de raccordement effectués par Pontcharra ont été retardés à cause de la découverte de

roches en sous-sol. Ce chantier aurait dû être terminé avant que le nôtre commence. ■



Laurence Etienne
élue responsable
Environnement

Le début des travaux se précise. Le cabinet d'études Hydro Eco/Natura-scop nous a rendu son étude topographique et hydrologique et nous sommes en phase

de consultation des entreprises. L'étang devra être vidé fin août et les travaux s'enchaîneront, l'automne étant une période favorable pour avoir le moins de perturbations possibles sur le fragile écosystème.



Le marais d'Avalon

Une partie du marais sera recreusée afin d'avoir une partie en eau libre plus grande qu'actuellement et une autre zone, en amont, restera marécageuse. Cette dernière devrait rester un milieu favorable pour les amphibiens car non poissonneuse. Un merlon servant de séparation des deux zones sera réalisé avec la terre argileuse prélevée lors du creusement et deux ouvrages hydrauliques de régulation seront

installés afin de mieux gérer les niveaux d'eau et éviter l'atterrissement du marais. ■

Informations communales

L'école de Saint-Maximin renforce son passage au numérique

Après l'expérimentation « Chromebooks », un nouveau projet porté par l'école, la commune et l'association des parents d'élèves (Vive l'école) va permettre d'équiper l'ensemble des classes de nouveaux outils numériques d'ici la fin de l'année 2017. En parallèle, afin de financer ce projet, un dossier de candidature va être déposé avant le 30 septembre, dans le cadre du programme « écoles numériques rurales (ENR) » lancé par le ministère de l'Éducation nationale. L'association Vive l'école contribuera au financement des trente iPads qui équiperont les classes. La société BIMP, qui a été retenue pour ce projet, a déjà équipé plusieurs communes voisines, dont La Chapelle-du-Bard, Crolles et, plus récemment, Allevard.



Les enseignants bénéficieront d'une formation afin d'être opérationnels sur ces nouveaux outils mis à leur disposition avant la livraison des

équipements. Leurs connaissances techniques et pédagogiques seront ainsi développées pour apporter des solutions d'enseignements diversifiés, adaptées selon les niveaux scolaires et les profils des élèves.

Ce projet a pour objectif de permettre à l'école de remplir les exigences des programmes en matière de formation à l'outil numérique (B2i). Il permettra aussi de monter des projets communs avec les écoles de La Chapelle-du-Bard et de La Ferrière. De plus, il facilitera les échanges entre l'école et les familles par la mise en ligne rapide de supports pédagogiques et de moments de vie de l'école (exposés, vidéos, photos...).

Pour en savoir plus :

<http://www.gouvernement.fr/action/l-ecole-numerique>

<http://ecolenumerique.education.gouv.fr/app/uploads/2017/05/AAP-Ecoles-numeriques-innovantes-et-ruralite-10-mai-2017.pdf>

Odile Chabert et Maëlle Sordoillet ■



Olivier Roziau
élu responsable
Sécurité

Arrêt ou stationnement dangereux ou gênant de votre véhicule

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les autres usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, l'arrêt et le stationnement, lorsque la visibilité est insuffisante, à proximité des intersections de routes, des virages et des sommets de côte (article R417-9 du code de la route, modifié par décret n° 2003-293 du 31 mars 2003, art. 2, JORF 1^{er} avril 2003).

Régulièrement, certains de nos administrés nous contactent pour nous signaler des difficultés pour circuler sur les routes de notre village. Nous sommes en zone rurale et agricole, les routes sont parfois étroites et les engins ont également des difficultés à circuler. Nous vous invitons à garer systématiquement votre véhicule sur votre propriété et non pas sur le bord de la route, même pour une courte durée.



Pour la sécurité de tous, nous comptons sur votre compréhension et votre civisme. ■

Un nom pour ma rue



La consultation pour dénommer les rues de notre village s'est achevée le 30 juin.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre participation. Le registre qui a été mis à votre disposition pour ce projet a été exploité. La commission a tenu compte de vos idées, remarques et suggestions. En collaboration avec La Poste de Pontcharra, le dossier va maintenant être étudié et contrôlé en fonction des critères et du choix du libellé des voies. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet. Le dossier finalisé devrait voir le jour fin septembre, début octobre. ■



Marie-Laure
Caporale
4^e adjointe -
Animation

Animations

Commémoration du 8 Mai 1945

Tout le monde s'était rassemblé près du Monument aux Morts. La cérémonie s'est déroulée en présence des élus,



des invités, des anciens combattants, des portedrapeaux, des pompiers, accompagnée musicalement par l'harmonie des Enfants de Bayard.

M. le maire a lu le discours national, dont les maître-mots étaient « Europe et Paix », ensuite, escorté par des enfants, Jacques Viret a déposé une gerbe de fleurs, en souvenir de tous ceux qui sont morts au combat lors de cette terrible guerre. Une minute de silence a été respectée. ■

Les Fêtes de la Tour 2017

Les Fêtes de la Tour, rendez-vous annuel et incontournable de notre commune, et ce depuis neuf ans, valorisent notre patrimoine et permettent de rassembler et de divertir non seulement nos habitants mais aussi une nombreuse population venue de tous lieux. Cet événement, s'il est bien conduit, aide la commune à diffuser une image positive de notre village, et permet de le faire connaître dans toute la région.

Cette année, nous avons souhaité nous inscrire dans le thème proposé par le département de l'Isère qui a choisi de célébrer le duc de Lesdiguières, dernier connétable de France et personnalité historique de notre région qui a beaucoup fait parler de lui dès la fin du XVI^e siècle, notamment près de Saint-Maximin, par la prise du Fort de Barraux, en 1578, et de la bataille de Pontcharra, en 1591.

C'est donc autour de cette thématique, que ce sont organisées nos Fêtes de la Tour, avec la programmation suivante.

Un grand défilé costumé, conduit par nos jeunes enfants de l'école, tous munis d'un tambour confectionné par eux-mêmes, suivis par les tambours des membres de la C^{ie} du Velay... De la Tour d'Avalon, ils se sont rendus au centre de loisirs intercommunal. Tous se sont rassemblés au milieu de l'espace dédié et ont exécuté plusieurs morceaux de musique : bravo à nos jeunes écoliers qui, en rythme et en mesure, sous la direction de leur chef d'orchestre, ont offert au public un beau moment... sonore !



offert au public un beau moment... sonore !

L'après-midi s'est poursuivie par des démonstrations de danses « renaiss-

sance » au pied de la Tour et elle s'est terminée par une évocation de la bataille de Lesdiguières, proposée par la C^{ie} du Velay qui n'a pas hésité, pendant sa prestation, à tirer des salves de coups de canon, dont la détonation a traversé la vallée pour aller résonner contre les remparts de Fort Barraux ! Lesdiguières, le retour ?



Pour compléter cette journée festive, nos visiteurs ont pu se rendre à l'intérieur de la Tour et de sa chapelle, et profiter de l'exposition des peintures et des sculptures de Blanche Auger et aussi, apprécier les dessins de Michèle Mac'Henin.



Le petit train qui desservait les différents sites, dont le Marais d'Avalon, avec les jeux médiévaux pour les enfants, n'a pas désempilé et a fonctionné non-stop de 9 heures à 18 heures.

On a noté une belle fréquentation sur le videgreniers, beaucoup de monde autour des stands professionnels, les enfants ont pu jouer sur des stands dédiés ; les points de restauration ont servi plus de 300 personnes à midi ; les buvettes bien approvisionnées ont été appréciées ; la tombola a fait des heureux... gagnants !

Et, en plus, le soleil était bien présent !

Un grand merci à toutes nos associations locales qui ont fourni un gros travail sur cet événement, tant sur les services et activités proposés que sur la logistique mise en place pour le bon déroulement de la journée. ■

Animation & Culture

La Fête des Mères



Andrée Kiezer
3^e adjointe -
Vie Sociale



Marie-Laure
Caporale
4^e adjointe -
Animation

C'est sous un beau soleil estival, que la commune a, comme chaque année, honoré toutes les mamans de notre village pour la place centrale et ô combien primordiale,

essentielle, qu'elles occupent au sein de la famille.

À Saint-Maximin, pour fêter cet événement, il y a une belle tradition locale : un char fleuri, conduit par Éric Roux, sillonne les différents hameaux, en musique, et réveille agréablement sur son passage, les mamans. Cette coutume villageoise est née en 1984. Un grand merci à l'association Vivre à Saint-Maximin, et à son président Louis Paquet, qui perpétue cette ballade champêtre. C'est ainsi qu'une aubade plus particulière a été donnée à notre doyenne Noëlla Murgier, qui fêtera dans quelques jours son 95^e anniversaire et une autre, tout aussi attentionnée, à Emmanuelle Blandin, maman

d'Erine Louis, dernier enfant né sur la commune. En leur offrant des fleurs, Andrée Kiezer, adjointe au maire, en charge de la Vie Sociale, accompagnée de Véronique Lapied-Juste, conseillère municipale, a présenté à ces dames, de la part de monsieur le maire, absent, et du conseil municipal, ses compliments et ses félicitations, en leur souhaitant une très belle journée. Aux mamans présentes ce jour-là dans la cour de l'école, une rose a été offerte ; toutes se sont ensuite, placées, entourées de leurs enfants, devant le char pour la photo-souvenir de cette matinée festive qui s'est terminée par l'apéritif offert par la commune. ■



Véronique
Lapied
élue responsable
Culture

La projection, en plein air, de ce film n'a pas été perturbée par la pluie qui menaçait. À la nuit tombée, installés confortablement dans leur transat ou fauteuil pliant, parfois avec une couverture polaire pour s'abriter

de la fraîcheur de la brise thermique, les spectateurs ont pu réfléchir aux questions posées et aux solutions proposées. Petit handicap pour les enfants, qui ont décroché assez vite à cause de la VO en anglais sous-titrée.

Un film à voir et à revoir pour discuter et partager nos réflexions sur notre propre avenir : celui de l'Humanité.

Cinéma : *Demain*



Synopsis du film : « *Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter.* »

Durant leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain... ». ■

Jeunesse et sports

Les jeunes champions de Saint-Maximin



Laurent Orliaguet
élu responsable
Jeunesse
& Sports

Judo : Maé Guidolin

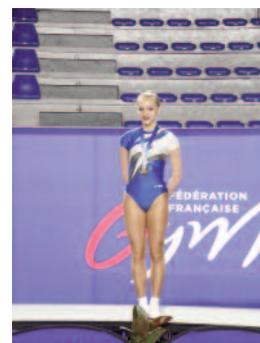
Maé a commencé le judo à l'âge de 4 ans. Cela fait maintenant huit ans qu'il pratique cette discipline. Il est inscrit au club de Le Touvet qui fait partie du regroupement Alliance Grésivaudan Judo (Le Touvet, Bernin et Le Cheylas). Chaque semaine, il assiste à trois entraînements d'une durée d'1 h 30.

Cette année, Maé a combattu chez les benjamins, dans la catégorie des moins de 42 kg. Motivé comme jamais et bien encadré par ses parents, Maé a brillé dans plusieurs compétitions. En janvier, son équipe de club s'est classée 5^e du département. Le 21 mai, il a terminé 3^e du critérium départemental, ce qui le qualifie pour les prochains championnats de la ligue Rhône-Alpes. Enfin, le dernier résultat marquant de sa saison est une 3^e place au tournoi international de Toulon, où de nombreux pays étaient représentés (Russie, Italie, Espagne, Maroc...).



Gymnastique rythmique et sportive, et aéro-bic : les sœurs Emma et Lou Augustin

Emma (17 ans) et Lou (14 ans) ont toutes deux commencé la GRS et l'aérobic à 3 ans. Elles font partie du club AEB Gym Chambéry, dans lequel sont très impliqués leurs parents. Chaque semaine, ces deux grandes sportives enchaînent trois entraînements de GRS et trois d'aérobic. Pour un total de 16 h 30 d'activités hebdomadaires ! Il faut donc bien s'organiser pour mener en parallèle les études, et gérer les coups de fatigue...



Cette année encore, les filles ont réalisé d'excellentes performances. Au mois de mai, à Roanne, lors du championnat de National A d'aérobic, Lou s'est classée 4^e en solo et 1^{re} par groupe (dans la catégorie 12-14 ans). Emma, elle, a terminé 1^{re} dans les trois disciplines : solo, trio et par groupe (dans la catégorie 15-17 ans) ! Toujours en mai, mais cette fois à Nîmes, Emma et Lou étaient réunies dans la même équipe de club, et ont terminé 2^e du championnat de National 3 de GRS. ■

Ouverture des parcours VTT

Les parcours VTT vont être enfin ouverts officiellement. Vous aurez le choix entre des itinéraires accessibles au plus grand nombre, et d'autres plus exigeants sportivement. Une brochure expliquant les parcours sera disponible en mairie, ou téléchargeable sur le site.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques sur des améliorations possibles ou des problèmes rencontrés. Vos avis permettront de faire évoluer ce dispositif.

Maintenant, à vos vélos ! ■



État civil *Seuls sont publiés les avis de naissance et de mariage ayant reçu un accord des familles pour leur communication.*

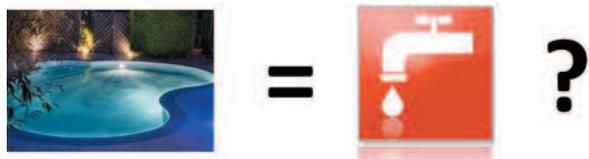
Naissances : 28 avril, Béryl Vizioz ; 18 mai, Erine Louis ; 14 juin, Noëllia Mollard Petiot ; 8 juillet, Jun Santervas.

Mariages : 8 avril, Emridin Yuce & Jesabel Arnaud ; 27 mai, Sébastien Bazelier & Karine Bellin.

Décès : 10 mars, Marcel Mollard ; 11 mars, Edmond (Marcel) Roux ; 30 mai, Pierre Murgier. ■

Savoir vivre ensemble

Consommation d'eau potable et remplissage des piscines privées



Nous vous remercions de bien vouloir **prévenir la mairie (tél ou mél) avant le remplissage de votre piscine**. Il ne s'agit pas de demander une autorisation et encore moins d'effectuer une surveillance mais tout simplement de faciliter les contrôles réguliers effectués par le service Technique sur les fuites ou anomalies intempestives sur le réseau d'eau potable. ■

Nuisances sonores



Le bruit est le facteur n° 1 des conflits de voisinage et aussi de stress par perte de sommeil. L'utilisation d'engins et appareils sonores (outillage de jardin, de bricolage, instruments de musique, etc.) ainsi que la nuisance générée par les animaux (en particulier les aboiements répétitifs) peut causer une gêne réelle et sérieuse pour vos voisins.

Parlez-en (courtoisement) entre vous !

Nous vous rappelons les horaires autorisés par la préfecture (en dehors desquels le silence doit être respecté) :

- semaine : 8 h 30 à 12 heures et 14 heures à 19 h 30 ;
- samedi : 9 heures à 12 heures et 15 heures à 18 heures ;
- dimanche et jours fériés : 10 heures à 12 heures. ■

Brûlage des déchets végétaux



Les **FEUX** de particuliers concernant les déchets végétaux verts sont **INTERDITS** sur l'ensemble

des communes du Grésivaudan.

Un arrêté préfectoral du 28 avril 2017 réglemente également l'emploi du feu (y compris l'allumage, l'entretien et le transport, quels qu'en soient sa source ou son combustible [cigarette, flamme, barbecue, feux de loisir, etc.]) **à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, terrains à boisier.**

Horaires d'ouverture déchetterie à Pontcharra :

- matin (lundi, mercredi, vendredi, samedi) : de 8 heures à 12 heures ;
- après-midi (sauf dimanche et jours fériés) : de 14 heures à 18 heures (heure d'hiver) ; de 14 heures à 19 heures (heure d'été). ■

Recensement militaire

Les jeunes garçons et les jeunes filles, **âgés de seize ans**, doivent se faire recenser en mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité, dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. Le recensement militaire est une démarche **obligatoire et indispensable pour passer examens et permis de conduire**. ■

Numéros d'urgence

15 : SAMU / 17 : gendarmerie / 18 : pompiers
112 : numéro d'urgence. ■

Inscription sur les listes électorales



Si vous venez d'emménager sur la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie et ainsi voter sur Saint-Maximin à compter du 1^{er} janvier 2018. ■



Ramassage des ordures ménagères

Ramassage tous les **vendredis matin**. Merci de mettre à disposition vos conteneurs dès le jeudi soir. **À partir du 1^{er} septembre 2017, en cas de non-conformité des bacs de collecte, les déchets ne seront plus ramassés.** Le bac de collecte doit comporter deux ou quatre roues (norme NF EN 840 – de 1 à 6) et posséder un couvercle neutre (gris ou noir ; jaune, bleu réservés au recyclage). Les déchets doivent être dans des sacs fermés et ne pas contenir : gravats, végétaux, déchets recyclables/toxiques/électriques/de soins piquants. ■